

Option DROIT & AFFAIRES

L'ÉVÉNEMENT

Quatre anciens gidiens créent Almain

«D'où l'on vient et où l'on va», c'est l'explication du nom du cabinet Almain. De l'Alma, quartier d'établissement du cabinet Gide Loyrette Nouel, à Saint Germain, plus précisément au 140 bis du boulevard Saint-Germain. «C'est l'un des quartiers les plus connus par les étrangers. Notre clientèle internationale apprécie cette adresse», soutiennent Thomas Fleinert-Jensen et Jérôme Debost. Ils sont quatre associés, ont entre 38 et 45 ans et sont portés par la même vision entrepreneuriale de leur métier.

«C'est sans doute un phénomène générationnel, justifie Edgard Nguyen. Nous avons pour ambition de monter une structure pluridisciplinaire reproduisant des méthodes d'exigence, de rigueur et de technicité.» Avec un avantage : la possibilité d'être compétitifs au niveau des honoraires pour s'adapter aux demandes de

tout type de clientèle – de la société du Cac 40 à l'ETI en passant par les family offices, les fonds d'investissement ou les cadres dirigeants. «Nous travaillons en mode projet avec nos clients. Nous nous impliquons à leurs côtés pour qu'ils atteignent l'ensemble de leurs objectifs opérationnels et nous constituons le point d'entrée pour leur apporter l'intégralité des compétences juridiques dont ils ont besoin», détaille Cécile Davanne-Mortreux. Celle-ci intervient en fusions-acquisitions, capital-risque et capital développement. Elle se charge également des opérations sur capital, des plans d'intéressement et de la gouvernance. Titulaire



De gauche à droite : Thomas Fleinert-Jensen, Cécile Davanne-Mortreux, Edgard Nguyen, Jérôme Debost.

d'un DESS de droit des affaires et fiscalité (1999, Paris II), elle a commencé sa carrière chez Gide Loyrette Nouel. Elle est détachée depuis juillet 2014 à la Caisse des Dépôts et Consignation pour traiter des projets d'infrastructures énergie et de restructuration et rejoindra le cabinet en décembre. Edgard Nguyen intervient également en fusions-acquisitions et en LBO. Il se charge régulièrement d'opérations transfrontalières, de distressed M&A, de crowdfunding et de management packages. Diplômé d'un

DJCE de droit des affaires (2001, Paris II), il était entré chez Gide en 2003. Jérôme Debost est spécialisé en droit social et intervient dans le cadre de cessions, de plans de licenciements collectifs ou de départs volontaires ainsi qu'en matière de négociation collective et de contentieux. Titulaire d'un LLM de l'université San Diego (2002, USA), il a exercé durant sept ans au sein des cabinets Hogan Lovells, Dentons et Ngo Miguérès avant de rejoindre Gide en 2006. Quant à Thomas Fleinert-Jensen, il intervient principalement en matière de contrats et de contentieux commerciaux, de concurrence et de consommation. Après un DEA de droit public (université Robert Schuman de Strasbourg, 1997), il a rejoint Gide en 2002. L'équipe est assistée de deux «partenaires of counsels» : David Desforges, qui est spécialisé en droit public des affaires et en droit de l'environnement, ainsi que Fabrice Delouis en droit fiscal. ■

Ondine Delaunay

AU SOMMAIRE

Communauté

Gide Loyrette Nouel continue d'élargir son réseau international intégré	p.2
Carnet	p.2
Les cabinets d'avocats s'éloignent du triangle d'or	p.4

Affaires

Les fonds d'investissement pourront bientôt octroyer des prêts	p.4
Icade Santé rachète 16 cliniques à Veduci/Vitalia pour 600 millions	p.5

Le conseil de l'opération : Eric Labro, associé d'Archers Deals	p.5 p.6-7
---	--------------

Analyses

Lever les incertitudes sur l'arbitrage en matière de propriété industrielle	p.8-9
Etude CMS-Mergermarket : quelles perspectives pour les opérations de fusions-acquisitions en 2016 ?	p.10-11